

APPUI À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE BOVINS ALLAITANTS



OPTIMISER VOTRE PRODUCTION DE VIANDE BIO

DANS QUEL CAS ?



Cet appui technique est destiné aux **éleveurs en phase de conversion ou en bio, souhaitant progresser dans la conduite du troupeau et des fourrages** (prairies et fourrages annuels).



VISITE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA **MISE EN PLACE** ET/OU DANS LES **PROBLÉMATIQUES PONCTUELLES** LIÉES À LA **GESTION DE VOTRE TROUPEAU**

Les thèmes abordés peuvent concerner :

- le diagnostic Obsalim : observation, diagnostic et ajustement,
- le rationnement pour les différentes catégories d'animaux selon les fourrages disponibles,
- les fourrages : bilan fourrager, optimisation et autonomie, choix des espèces et des variétés, des mélanges, conseil en implantation, conduite du pâturage (tournant, PTD),
- la complémentation minérale : calcul des besoins, correction,
- la reproduction/sélection : bilan de reproduction, choix des animaux de renouvellement,
- la gestion du parasitisme et le conseil en prévention «santé animale»,
- etc...

La réussite d'un projet bio repose sur de solides bases techniques. Notre objectif est de mettre en place et d'accompagner des projets afin d'en assurer la pérennité, l'agriculteur restant le seul décideur.

NOS PRESTATIONS

Mise en place d'un suivi pour vous accompagner dans les changements sur l'exploitation. À la suite de la première visite, nous établirons avec vous le calendrier de nos passages en fonction de vos attentes. Ce suivi pourra être adapté à vos besoins ou difficultés. À l'issue de chaque rendez-vous, une fiche-conseil écrite vous sera remise.

TYPE DE PRESTATION	COÛT RÉEL	PRISE EN CHARGE CONSEIL RÉGIONAL	TARIF HT * ADHÉRENT
1 VISITE/AN	500 €/AN	300 €/AN	0 €/AN
3 VISITES/AN	1 500 €/AN	300 €/AN	400 €/AN
6 VISITES/AN	3 000 €/AN	300 €/AN	700 €/AN
VISITES +	500 €/AN	0 €/AN	150 €/AN

* La différence entre le coût réel et le prix payé par le producteur, une fois l'aide du Conseil régionale déduite, est prise en charge par Bio Nouvelle-Aquitaine.

FINANCEMENT POSSIBLE Si vos parcelles se trouvent sur un bassin de captage d'eau vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'Agence de l'eau concernée. Contactez-nous pour en savoir plus sur les modalités.

LES +

- + Agrément animateur/formateur Obsalim®
- + Référent en fourrage et en pâturage tournant
- + Conseil spécialisé 100% bio ou futur bio
- + Conseil personnalisé, écoute et analyse objective

QUI CONTACTER ?

MARION ANDREAU

Conseillère technique en élevage bio

07 63 21 67 38

m.andreau86@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne

FABRICE ROCHE

Conseiller technique en élevage bio

06 62 49 05 29

f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com



Secteur d'intervention :
Corrèze et Haute-Vienne



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

OFFRE DE SERVICE DE BIO NOUVELLE-AQUITAINE
RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS TECHNIQUES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM